







(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité)

#### Informations importantes

- Les **documents originaux** exigés pour la constitution du dossier doivent être **datés de** <u>moins de</u> <u>trois mois</u>. La date de réception par l'autorité compétente faisant foi.
- Le nom de famille et la date de naissance qui figurent sur tous les documents du dossier de candidature doivent être orthographiés selon les données de la pièce d'identité.
- Concernant **le nom de naissance**, tous les documents du dossier doivent en principe indiquer le même nom que celui qui figure sur la pièce d'identité, et non le nom d'usage.
- Les documents annexés qui ne sont pas en langue française, allemande, italienne, anglaise, portugaise et/ou espagnole doivent être obligatoirement accompagnés d'une **traduction officielle**.

#### 1. Suisse-sse avec domicile légal en Suisse

	1 photo ( <u>deux</u> pour Vaud) couleurs, récente et coupée au format passeport (3.5 x 4.5 cm)
	Copie d'une pièce d'identité (recto-verso)
	Attestation officielle du domicile légal (ou bulletin de vote pour les résident-e-s genevois-es)
	Liste des domiciles officiels des 10 dernières années
	Certificat de capacité pour l'exercice des droits civils de l'autorité de protection de l'adulte du lieu du domicile légal
	Extrait du casier judiciaire suisse
	Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu'il/elle était mineur-e, tous pays confondus
	Copie de l'autorisation d'exercer comme agent-e de sécurité délivrée par un canton non signataire du Concordat (uniquement pour les art. 10 CES)
	Copie du permis de port d'armes délivré par un canton non signataire du Concordat (uniquement pour les art. 10 CES)
>	En cas de renouvellement
	Carte d'agent-e de sécurité en plus de toutes les pièces ci-dessus

- > Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays <u>durant les 10 dernières années</u> :
  - Si France, se référer à la page 4 de la check-list
  - Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 7 de la check-list
  - Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes









(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité)

2.	Etranger-ère	UE / AELE	avec don	nicile léga	l en Suisse

	1 photo (deux pour Vaud) couleurs, récente et coupée au format passeport (3.5 x 4.5 cm)
	Copie d'une pièce d'identité (recto-verso)
	Copie du permis de séjour ou d'établissement (ou de la demande adressée au service compétent)
	Attestation officielle du domicile légal (ou bulletin de vote pour les résident-e-s genevois-es)
	Liste des domiciles officiels des 10 dernières années
	Certificat de capacité pour l'exercice des droits civils de l'autorité de protection de l'adulte du lieu du domicile légal
	Extrait du casier judiciaire suisse
	Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu'il/elle était mineur-e, tous pays confondus
	Copie de l'autorisation d'exercer comme agent-e de sécurité délivrée par un canton non signataire du Concordat (uniquement pour les art. 10 CES)
	Copie du permis de port d'armes délivré par un canton non signataire du Concordat (uniquement pour les art. 10 CES)
>	En cas de renouvellement
	Carte d'agent-e de sécurité en plus de toutes les pièces ci-dessus
>	Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays <u>durant les 10 dernières années</u> :
	Si France, se référer à la page 6 de la check-list

- Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 8 de la check-list
- Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes











(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité)

3. E	tranger-ère hors UE / AELE avec domicile légal en Suisse
	1 photo ( <u>deux</u> pour Vaud) couleurs, récente et coupée au format passeport (3.5 x 4.5 cm) Copie d'une pièce d'identité (recto-verso)
	Copie du permis d'établissement ou permis de séjour délivré depuis plus de 2 ans
$\Box$	Attestation officielle du domicile légal (ou bulletin de vote pour les résident-e-s genevois-es)
	Liste des domiciles officiels des 10 dernières années
	Certificat de capacité pour l'exercice des droits civils de l'autorité de protection de l'adulte du lieu du domicile légal
	Extrait du casier judiciaire suisse
	Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu'il/elle était mineur-e, tous pays confondus
	Copie de l'autorisation d'exercer comme agent-e de sécurité délivrée par un canton non signataire du Concordat (uniquement pour les art. 10 CES)
	Copie du permis de port d'armes délivré par un canton non signataire du Concordat (uniquement pour les art. 10 CES)
>	En cas de renouvellement
	Carte d'agent-e de sécurité en plus de toutes les pièces ci-dessus
>	Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays <u>durant les 10 dernières années</u> :
	Si France, se référer à la page 6 de la check-list

Cette liste est non exhaustive, l'autorité compétente peut être amenée à tout moment à demander des documents complémentaires pour les besoins de l'enquête.

Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 8 de la check-list

Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes











(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité)

	4. Suisse-sse avec domicile légal en France
	1 photo ( <u>deux</u> pour Vaud) couleurs récente, et coupée au format passeport (3.5 x 4.5 cm) Copie d'une pièce d'identité (recto-verso) Liste des domiciles officiels des 10 dernières années Justificatif de domicile récent (par ex. facture de téléphone, d'électricité, de gaz ou d'eau) Certificat de non inscription au répertoire civil français¹ Bulletin numéro 3 du casier judiciaire français Extrait du casier judiciaire suisse
	Copie intégrale du livret de famille  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu'il/elle était mineur-e, tous pays confondus  Copie de l'autorisation d'exercer comme agent-e de sécurité délivrée par un canton non signataire du Concordat (uniquement pour les art. 10 CES)
>	En cas de renouvellement
	Carte d'agent-e de sécurité en plus de toutes les pièces ci-dessus
>	Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays <u>durant les 10 dernières années</u>

- Si en Suisse, se référer à la page 1 de la check-list
- Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 7 de la check-list
- Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Si la personne est née sur le territoire français, elle n'a pas besoin du certificat de non inscription au répertoire civil, l'acte de naissance français (copie intégrale ou extrait avec filiation) suffit.











(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité)

5. Français-e avec domicile légal en France
1 photo (deux pour Vaud) couleurs, récente et coupée au format passeport (3.5 x 4.5 cm) Copie d'une pièce d'identité (recto-verso)  Acte de naissance intégral ou équivalence avec filiation du pays d'origine  Liste des domiciles officiels des 10 dernières années  Justificatif de domicile récent (par ex. facture de téléphone, d'électricité, de gaz ou d'eau)  Bulletin numéro 3 du casier judiciaire français  Extrait du casier judiciaire suisse  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu'il/elle était mineur-e, tous pays confondus
En cas de renouvellement
Carte d'agent-e de sécurité en plus de toutes les pièces ci-dessus

- Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays <u>durant les 10 dernières années</u> :
  - Si en Suisse, se référer à la page 2 de la check-list
  - Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 8 de la check-list
  - Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes











(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité)

# 6. Etranger-ère UE/AELE avec domicile légal en France

	1 photo ( <u>deux</u> pour Vaud) couleurs récente et coupée au format passeport (3.5 x 4.5 cm)
	Copie d'une pièce d'identité (recto-verso)  Acte de naissance intégral ou équivalence avec filiation du pays d'origine
	Liste des domiciles officiels des 10 dernières années
	Justificatif de domicile récent (par ex. facture de téléphone, d'électricité, de gaz ou d'eau)
	Certificat de non inscription au répertoire civil français <sup>1</sup>
	Bulletin numéro 3 du casier judiciaire français
	Extrait du casier judiciaire suisse
	Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu'il/elle était mineur-e, tous pays confondus
>	En cas de renouvellement
	Carte d'agent-e de sécurité en plus de toutes les pièces ci-dessus
>	Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays <u>durant les 10 dernières années</u>

- Si en Suisse, se référer à la page 3 de la check-list
- Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 8 de la check-list
- Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Si la personne est née sur le territoire français, elle n'a pas besoin du certificat de non inscription au répertoire civil, l'acte de naissance français (copie intégrale ou extrait avec filiation) suffit.









(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité)

#### 7. Suisse-sse avec domicile légal dans l'UE / AELE (sauf en France)

>	Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays <u>durant les 10 dernières années</u>
	Carte d'agent-e de sécurité en plus de toutes les pièces ci-dessus
>	En cas de renouvellement
	Extrait du casier judiciaire original du pays de domicile Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu'il/elle était mineur-e, tous pays confondus
	Extrait du casier judiciaire suisse
	Équivalence de l'attestation de l'autorité de protection de l'adulte suisse
	Attestation officielle du domicile légal
	Liste des domiciles officiels des 10 dernières années
	1 photo ( <u>deux</u> pour Vaud) couleurs récente et coupée au format passeport (3.5 x 4.5 cm) Copie d'une pièce d'identité (recto-verso)
	1 photo (doug pour Voud) coulours récents et coupée ou formet passanert (2 E v 4 E em)

- <u>:</u>
  - Si en Suisse, se référer à la page 3 de la check-list
  - Si France, se référer à la page 6 de la check-list
  - Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes









(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité)

8.	Etranger-ère UE/A	ELE avec	domicile	légal	dans	I'UE /	AELE
		(sauf e	n France)				

	1 photo (deux pour Vaud) couleurs, récente et coupée au format passeport (3.5 x 4.5 cm)
	Copie d'une pièce d'identité (recto-verso)
	Liste des domiciles officiels des 10 dernières années
	Attestation officielle du domicile légal
	Équivalence de l'attestation de l'autorité de protection de l'adulte suisse
	Extrait du casier judiciaire suisse
	Extrait du casier judiciaire original du pays de domicile
	Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu'il/elle était mineur-e, tous pays confondus
>	En cas de renouvellement
	Carte d'agent-e de sécurité en plus de toutes les pièces ci-dessus
>	Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays <u>durant les 10 dernières années</u>

- Si en Suisse, se référer à la page 3 de la check-list
- Si France, se référer à la page 6 de la check-list
- Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes